

ACTIVITES DU SERVICE DE COORDINATION DE LA RECHERCHE ET DE L'INNOVATION PÉDAGOGIQUES ET TECHNOLOGIQUES (SCRIPT) EN 2007

La réforme du service

Une réforme du service ressources SCRIPT a été proposée au et acceptée par le Conseil de Gouvernement à la suite d'une large consultation auprès des partenaires scolaires. Un projet de loi a pu être déposé afin de doter le ministère des instruments de pilotage nécessaires à la mise en œuvre des grands chantiers de l'éducation nationale. Le projet de loi prévoit la création de trois divisions distinctes regroupées dans une même direction :

- la division responsable de l'innovation pédagogique ;
- la division responsable du développement de la qualité de l'enseignement ;
- la division responsable de la formation continue du personnel des écoles.

Les missions antérieures du SCRIPT ont été adaptées à ce cadre nouveau.

Les socles de compétences : une base solide pour tous, des outils indispensables pour aller plus loin

Le passage d'un enseignement fondé principalement sur la reproduction de savoirs appris à un enseignement fondé sur l'acquisition de compétences, c'est à dire la capacité de mettre en œuvre ces savoirs dans des contextes différents, constitue un changement de paradigme qui touche à tous les aspects de l'école.

Ce mouvement de transformation de l'enseignement a démarré aux États Unis dans les années 80 avec la crise de conscience provoquée par la publication du rapport "Nation at risk" qui jeta une lumière crue sur les piètres capacités des élèves américains. Aujourd'hui, il atteint quasiment tous les systèmes scolaires. En Europe, le Parlement européen et le conseil européen dans leur recommandation du 18 décembre 2006 incitent les États membres à intégrer les compétences clés dans leurs stratégies d'éducation. L'école luxembourgeoise dont les programmes ont été traditionnellement définis de manière implicite par les manuels scolaires et les épreuves d'examen, ne peut pas se soustraire à ces recommandations, d'autant plus qu'elle doit désormais garantir la cohérence dans un système d'autonomie partielle des écoles. Elle est donc obligée de donner aux écoles des indications claires sur les savoirs, les savoir-faire et les attitudes réunis dans un socle de compétences que tous les élèves doivent atteindre et les savoirs, les savoir-faire et les attitudes qu'il faut viser par delà. Elle doit pareillement disposer d'instruments de mesure permettant de vérifier si les objectifs ont été atteints dans toutes les écoles. La possibilité de mettre en place des cycles et la perspective d'une évaluation plus positive des élèves constituent deux autres avantages de cette réorganisation de l'enseignement.

Les travaux pour définir et mettre en place un enseignement basé sur l'acquisition de compétences ont été poursuivis au cours de l'année 2007. A la suite de l'élaboration en 2005 d'un document décrivant les compétences transversales considérées comme essentielles à la poursuite des études, à l'insertion professionnelle et sociale ainsi qu'au développement de l'identité personnelle, tous les ordres d'enseignement, à savoir l'éducation préscolaire, l'enseignement primaire et post-primaire ont commencé à définir au cours de l'année 2007 des socles de compétences pour les disciplines scolaires.

Dans ce contexte, une des principales activités du SCRIPT en 2007 a été, l'encadrement de différents groupes de travail et la mise à disposition de ressources, matérielles, logistiques et conceptuelles.

Pour chaque ordre d'enseignement (éducation préscolaire, enseignement primaire et post-primaire), la définition des socles suivant une méthodologie analogue se caractérise par 4 étapes successives :

- définir les socles de compétences à atteindre avec l'aide de spécialistes en didactique et avec l'aide d'experts externes ;
- valider les socles par les enseignants à travers des consultations ;

- former les enseignants afin de pouvoir mettre en œuvre un enseignement adapté aux socles et afin de pouvoir implémenter concrètement les réformes projetées ;
- définir un dispositif d'évaluation au niveau national permettant de mesurer les compétences acquises.

Une évaluation plus nuancée, plus transparente et plus positive

L'enseignement par compétences aura également des répercussions sur les méthodes d'évaluation. La notation par points, tout comme les devoirs en classe, seront maintenus tout en étant complétés. Les parents auront le droit de savoir, à tout moment de la scolarité de leur enfant, quelles sont les compétences qu'il a déjà acquises et quelles sont celles qu'il maîtrise moins bien. Afin de mieux renseigner l'enfant et ses parents sur les progrès réalisés, l'évaluation par points sera affinée par des compléments aux bulletins dans 13 lycées-pilotes, qui décriront le degré d'acquisition des compétences visées par les socles. Afin de décrire de manière plus pertinente ce que les enfants sont capables de faire en mathématiques et en langues, l'évaluation portera sur plusieurs volets distincts dans chacune de ces branches : compréhension écrite, compréhension orale, écrit et oral pour les langues ; résolution de problèmes, argumentation et présentation pour les mathématiques.

Des changements pour un apprentissage durable

Les socles de compétences ne sauront remplacer les programmes scolaires. Les programmes et les socles forment un ensemble indissociable : les premiers décrivent les objectifs que les élèves doivent atteindre ; les seconds déterminent les contenus à traiter en classe pour tendre vers les objectifs fixés. C'est pourquoi les programmes devront être revus et adaptés aux exigences des socles nouvellement définis. Ce travail de révision répondra à une nécessité ressentie de longue date : en prenant appui sur des compétences dont l'acquisition est indispensable, les programmes deviendront moins chargés, plus abordables et mieux adaptés à la réalité des besoins de notre temps.

Les manuels et autres matériels didactiques seront revus et rendus conformes aux finalités des différents socles: ainsi leur qualité pédagogique s'en trouvera améliorée. En fonction des compétences à acquérir par ses élèves, l'enseignant choisira les matériels et les méthodes didactiques appropriés pour traiter les contenus prévus dans les programmes.

Éducation préscolaire

Un groupe de rédaction composé de différents professionnels de l'enseignement a proposé un socle de compétences que tous les élèves doivent atteindre à la fin du premier cycle de formation. Celui-ci comprend l'éducation précoce et l'éducation préscolaire. Le groupe de travail fut assisté par un groupe élargi, composé d'enseignants de l'éducation préscolaire, qui ont avisé les textes.

D'un point de vue pédagogique, la logique de l'enseignement par compétences implique une didactique et une méthodologie qui part de l'observation de l'enfant et qui vise à documenter sa progression individuelle. Trois piliers essentiels sont à considérer : la définition des socles à atteindre, l'observation de l'enfant et la documentation de l'évolution de l'enfant. Une convention de collaboration scientifique a été signée avec l'Université de Salzbourg afin d'accompagner les travaux. Les principes du « Salzburger Beobachtungskonzept-SBKKG » établi par le Pr Dr Paschon ont été adaptés à la situation luxembourgeoise lors de différentes journées. Un portfolio pour l'enfant a été élaboré. En 2007 plusieurs cycles de formations continues ont débuté afin de familiariser les premières équipes d'enseignantes du préscolaire avec ce nouvel outil. Un suivi de ces enseignantes sera assuré durant l'année scolaire 2007-2008 afin de permettre d'évaluer l'outil à la fin de cette première année-test, d'en tirer des conclusions afin d'en améliorer la qualité, l'objectif étant une utilisation plus généralisée dans les classes préscolaires au niveau national à partir de l'année scolaire 2008-2009.

Enseignement primaire

Au cours de réunions régionales organisées par le Collège des inspecteurs, une version provisoire du document « Les socles de compétences » a été présentée aux enseignants de l'éducation préscolaire et de l'enseignement primaire. À la suite de ces réunions, les enseignants ont pu soumettre de vive voix et par écrit leurs avis au sujet des différents chapitres du document. Les commentaires et les propositions ont été discutés lors de réunions de synthèse régionales au cours des mois de janvier et février 2007. De cette manière, plusieurs centaines d'avis ont été collectés, puis synthétisés pour être pris en compte dans une version remaniée des socles de compétences qui sera présentée au début de l'année 2008. Cette version amendée sera la base de l'enseignement proposé dans des écoles pilotes à partir de la rentrée scolaire en 2008.

Enseignement post-primaire

Dans chaque établissement du post-primaire un enseignant-coordonateur pour l'enseignement des langues respectivement des mathématiques a été désigné pour organiser, lors de la phase de mise en œuvre, des réunions régulières avec tous les titulaires concernés, afin de

- s'accorder sur les finalités de l'enseignement,
- se mettre d'accord sur les modalités de l'évaluation,
- se concerter et s'organiser en vue d'un accompagnement diversifié des élèves.

Les coordinateurs des différentes écoles sont organisés en réseau et se rencontrent régulièrement lors de séances de formation continue ou de réunions d'échanges de bonnes pratiques.

Mathématiques

Sur la base d'une première version de socles de compétences, toutes les écoles secondaires luxembourgeoises ont élaboré des programmes pour les classes de 7^e et de 6^e respectivement 8^e pour la rentrée scolaire en septembre 2007. Au cours de l'année scolaire 2007-2008, les différents établissements seront consultés par le biais des commissions nationales pour les programmes en vue d'une révision de la première version des socles.

En novembre 2007, des épreuves communes en classe de 5^e et 9^e ont permis aux enseignants des classes concernées de situer le niveau de compétences de leur classe par rapport au niveau moyen de leur école et par rapport au niveau national. La saisie des données des épreuves et la communication des résultats se fait par le biais d'un logiciel TAO (testing assisté par ordinateur) développé en coopération avec l'Université du Luxembourg et le CRP-HT.

Apprentissage des langues étrangères

Pour la rentrée 2007-2008, le ministère a publié les socles de compétences pour l'allemand et le français pour les deux premières années de l'enseignement post-primaire. Ce document tient compte des remarques et suggestions formulées par les conférences des professeurs. Il s'agit des objectifs d'apprentissage dans ces deux langues que tous les élèves devront avoir atteints à la fin respectivement de la classe de 6^e de l'enseignement secondaire et de la classe de 8^e de l'enseignement secondaire technique.

Les socles pour enseigner, apprendre et évaluer les langues s'organisent en 4 domaines de compétence, à savoir :

- écouter, c'est-à-dire comprendre l'oral ;
- lire, c'est-à-dire comprendre l'écrit ;
- parler en dialoguant avec un interlocuteur ou faire une présentation ;
- écrire en s'exprimant clairement et en adaptant le message à son destinataire.

Ces socles constituent une référence pour la rédaction de nouveaux programmes qui seront élaborés par les Commissions nationales des programmes. Ils s'inscrivent dans la continuité des socles de compétences fixés pour l'enseignement primaire.

La mise en œuvre des socles commencera à titre expérimental à la rentrée 2007-2008 dans les classes de 7^e des lycées et lycées techniques suivants : Lycée classique Echternach, Lycée Aline Mayrisch, Lycée du Nord, Lycée technique de Bonnevoie, Lycée technique Josy Barthel à Mamer, Lycée technique des Arts et Métiers, Lycée technique à Ettelbrück, Lycée technique agricole, Nordstadlycée, Lycée technique Joseph Bech, Lycée technique d'Esch-sur-Alzette, Lycée technique Lallange, Lycée technique Nic Bieber.

Enseignement des sciences

Un groupe de travail mixte composé de professeurs de l'enseignement secondaire et secondaire technique a élaboré une première ébauche d'un socle de compétences en sciences naturelles en collaboration avec l'Institut für Pädagogik der Naturwissenschaften de Kiel et l'Université du Luxembourg. En parallèle, un chapitre de l'analyse des résultats de l'étude PISA 2006 propose des réflexions permettant de définir plusieurs options pour une implémentation durable d'un enseignement des sciences au cycle inférieur.

De plus, plusieurs projets pilotes ont eu lieu à l'Athénée de Luxembourg, au Lycée technique d'Ettelbrück et à l'École privée Fieldgen.

Grâce à ces efforts, les réticences pour mettre en commun plusieurs matières, p.ex. : biologie, physique/chimie pour constituer un enseignement des sciences naturelles dans les classes inférieures de l'enseignement post-primaire ont pu être réduites et dans le contexte de la publication des résultats de l'étude PISA il a été décidé d'introduire un nouveau cours de «sciences naturelles» dans les classes de 7^e et de 6^e/8^e de l'enseignement secondaire et secondaire technique. Il s'agit d'un cours conçu dans une approche pluridisciplinaire entre la biologie, la chimie et la physique qui s'articulera autour de thèmes communs à ces trois branches.

L'introduction de ce cours répondra à la nécessité d'assurer une continuité de l'enseignement des sciences au cycle inférieur de l'enseignement post-primaire. En effet, actuellement, entre les cours d'éveil aux sciences et de sciences naturelles à l'école primaire et les cours de biologie, de chimie et de physique aux classes supérieures de l'enseignement post-primaire, l'enseignement des sciences est quasiment interrompu dans les classes de 7^e, 6^e et 5^e. Or, c'est précisément à cet âge là que la plupart des jeunes, les garçons comme les filles, sont fortement intéressés par les sciences et la technique.

Le cours de sciences naturelles fonctionnera à partir de la rentrée 2008-2009 en classe de 7^e à raison de trois leçons hebdomadaires. À partir de la rentrée 2009-2010, le cours de sciences naturelles sera étendu aux classes de 6^e/8^e. Une grande importance sera accordée aux travaux pratiques de même qu'au volet communicatif.

Éducation artistique

Un groupe de travail mixte ES/EST a été chargé d'adapter les finalités de l'éducation artistique dans le cycle inférieur de l'enseignement post-primaire. Des consultations avec les enseignants et des consultants externes ont eu lieu en 2007 afin d'assurer la définition de socles de compétences en éducation artistique dans le cycle inférieur pour la rentrée 2007/2008.

Éducation sportive

Un groupe de travail mixte ES/EST, accompagné par un expert externe, le Prof. Dr. Günter Stibbe de l'Université de Karlsruhe a élaboré une première version des finalités de l'éducation sportive pour le cycle inférieur. Des situations d'apprentissage qui visent l'acquisition de compétences dans le domaine de l'éducation sportive seront développées, expérimentées et évaluées en 2007-2008 dans deux établissements scolaires, le Lycée technique Josy Barthel de Mamer et le Lycée technique du Centre. Parallèlement, une démarche d'implémentation sera élaborée au cours de 2007-2008, de sorte que le nouveau curriculum accompagné d'une documentation appropriée puisse être mis à la disposition des enseignants pour la rentrée 2008-2009.

Mise en œuvre du plan d'action portant sur le réajustement de l'enseignement des langues
Suite au rapport national sur la situation linguistique du Grand-Duché du Luxembourg et la publication d'un Profil linguistique par des experts du Conseil de l'Europe, un plan d'action pour le réajustement de l'enseignement des langues a été présenté le 15 mars 2007. Celui-ci définit 66 mesures réparties sur quatre volets liés entre eux:

- le volet communicatif qui met l'accent sur l'adhésion des acteurs scolaires sur les objectifs à atteindre et les stratégies à adopter,
- le volet curriculaire qui précise les objectifs et les compétences à atteindre à des moments précis de la scolarité,
- le volet pratique qui énumère des actions concrètes dans l'enseignement,
- le volet réflexif qui traite des mesures de formation et de recherche à mettre en œuvre en vue de la réalisation d'un réajustement de l'enseignement des langues.

Toutes ces actions doivent être vues dans leur ensemble et converger pour contribuer à un changement durable. Il est prévu d'associer un grand nombre d'enseignants à la mise en œuvre de ce réajustement, de sorte à promouvoir le changement par un processus « bottom-up » au lieu d'une démarche « top-down ».

La mise en œuvre du plan d'action pour le réajustement de l'enseignement des langues a bien avancé au cours de l'année 2007. Immédiatement après la publication du plan d'action, des rencontres avec les syndicats, les collègues des directeurs et des inspecteurs, les commissions nationales des programmes et les enseignants de tous les ordres d'enseignement ont été organisées pour discuter avec les acteurs de l'éducation nationale les mesures proposées et la démarche de leur mise en œuvre. Le plan a également fait l'objet d'un débat à la Chambre des Députés.

Pour chaque action, un coordinateur a été identifié et un calendrier pour la mise en œuvre a été élaboré. Les différentes actions ont été subdivisées en sous-actions. Afin de garantir la transparence dans ce dossier complexe, les informations principales ainsi que le calendrier avec les actions et les noms des coordinateurs ont été publiés sur le site Internet du ministère. Malgré l'avancement du projet, il apparaît cependant après quelques mois de travail que le PAL est un projet vaste et ambitieux qui va dépasser la période législative en cours. Le ministère a donc décidé de structurer davantage le projet et de le suivre de très près pour éviter toute dérive. Vers la fin 2007, une nouvelle structure a été mise en place pour permettre une meilleure gestion de projet et pour pouvoir garantir des résultats dans les délais impartis. Les actions similaires ont été regroupées dans des grandes catégories génériques et des éventuels recoupements ou manquements identifiés. Six groupes de travail ont été ensuite constitués autour de ces catégories, avec des missions clairement définies. En décembre 2007, un organigramme fonctionnel du projet a été avalisé ainsi que les priorités et livrables de chaque groupe de travail.

Parallèlement à ce travail en interne, le ministère s'est doté d'un accompagnement scientifique pour la mise en œuvre du plan d'action : Il s'agit d'un groupe d'experts nationaux et internationaux dans le domaine de l'enseignement des langues qui fonctionne en tant qu'organe de consultation du ministère. Le groupe d'accompagnement s'est réuni une première fois en juillet, puis en octobre et en décembre.

Réforme des programmes-cadres de la formation professionnelle de base et de la formation professionnelle initiale

Le projet de loi portant réforme de la formation professionnelle a été déposé à la Chambre des Députés en date du 18 octobre 2006. Des amendements y ont été apportés par le gouvernement en octobre 2007. Parallèlement, les travaux préparant la mise en œuvre de la réforme ont été poursuivis. Les équipes curriculaires chargées de la réforme des programmes-cadres du régime de la formation de technicien et du régime professionnel suivant les dispositions du projet de loi ont été complétées par des experts du monde professionnel et une soixantaine de groupes de travail prenant en charge les plus de cent

formations concernées par la réforme sont opérationnels. Depuis le début de l'année scolaire 2007-2008, les équipes curriculaires ont abordé l'élaboration de profils professionnels pour chacun des trois niveaux de formation concernés, à savoir le certificat de capacité professionnelle (CCP), le diplôme d'aptitude professionnelle (DAP) et le diplôme de technicien (DT) conformément à la nouvelle structure de la formation professionnelle telle que prévue par le projet de loi. Un guide méthodologique, définissant le cadre stratégique du champ d'application du projet de réforme, les échéances principales et le cadre organisationnel de la formation professionnelle a été publié en octobre 2007. La production de la deuxième édition du « Vade-mecum pour l'élaboration et la modification des programmes d'études des formations de l'enseignement secondaire technique au Luxembourg » décrivant la démarche à mettre en œuvre par les équipes curriculaires a été prise en charge par le groupe des coordinateurs de la réforme auprès du SCRIPT et sera publiée au cours de l'année 2008. Le vade-mecum a pour objectif d'assurer la cohérence méthodologique, terminologique et structurelle des programmes-cadres élaborés par les équipes curriculaires. L'échéancier du projet de loi prévoit que la réforme des programmes-cadres et la réforme des programmes d'études y afférente s'étendra sur les cinq prochaines années et s'achèvera avant la rentrée scolaire 2013-2014.

Le régime préparatoire

Des travaux préparatoires à la mise en œuvre d'un réseau de formation et de recherche du régime préparatoire ont été entamés en collaboration avec les chargés de direction. Un document conceptuel accompagnant le réseau est en cours de rédaction. Différentes séances du réseau de formation et de recherche sont en préparation : lancement du réseau, éducation à la santé en coopération avec le ministère de la Santé, supervision des nouveaux collègues, les mathématiques et les fondements conceptuels du régime préparatoire. Une recherche documentaire sur les fondements conceptuels du régime préparatoire et de l'enseignement modulaire est en cours. Des premiers contacts ont eu lieu avec les unités de recherches INSIDE et EMACS de l'Université du Luxembourg concernant l'accompagnement des recherches concernant la situation des élèves du régime préparatoire.

La formation continue

Les priorités pour l'année scolaire 2006-2007

Promouvoir la réussite scolaire valorisant les potentialités d'une hétérogénéité au sein des classes moyennant:

- un enseignement par compétence: diversification cohérente des méthodes d'enseignement, d'apprentissage et d'évaluation par compétences
- un enseignement différencié: développement en développant des stratégies de différenciation et de remédiation
- le travail en équipe et la communication : promotion d'un climat scolaire qui encourage le travail en équipe et la communication, notamment l'information et le dialogue avec les parents.

Les priorités sont arrêtées par le ministre. Elles sont définies pour mettre des accents pédagogiques pendant une année scolaire.

Axes prioritaires de développement

Conformément au programme gouvernemental, la perspective du genre a été intégrée de manière systématique dans les programmes de formation continue (conception, mise en œuvre et évaluation).

Formation continue des directions

Des formations ont été proposées aux enseignant/e/s intéressé/e/s par une fonction de direction, aux directeurs et directrices nouvellement entré/e/s en fonction ainsi qu'aux directrices et directeurs expérimenté/e/s. Il est à souligner qu'une formation modulaire a été organisée en coopération avec l'IFB (Institut für schulische Fortbildung und schulpsychologische Beratung) de la Rhénanie-Palatinat dans le cadre du 'Schulleiterkolleg'.

Adaptation de l'offre

L'offre a été adaptée selon les lignes directrices du programme gouvernemental pour mettre en œuvre les décisions politiques, à savoir :

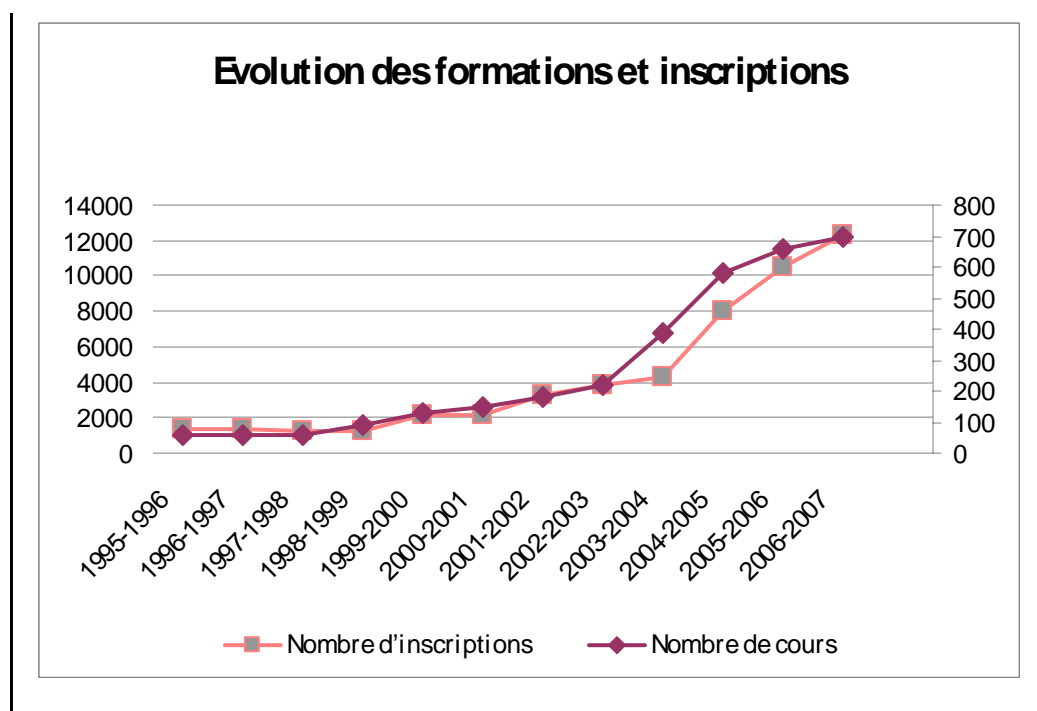
- la réforme de l'enseignement des langues
- la réforme de l'enseignement en général : définition de socles de compétences et mise en pratique d'une approche par compétences en vue de permettre à chaque enfant et à chaque jeune d'accéder à une qualification donnant accès à la vie professionnelle. (e.a. évaluation positive, apprentissage des langues, autonomie).

Chiffres

700 formations ont été proposées. La durée des formations a varié entre 2 et 72 heures.

Evolution des inscriptions

Année scolaire	Public cible	Nombre de cours	Nombre d'inscriptions	Total personnel enseignant
1995-1996	ES/EST	61	1322	
1996-1997		58	1314	
1997-1998		57	1210	
1998-1999		92	1298	
1999-2000		132	2155	5611
2000-2001		147	2094	6011
2001-2002		181	3255	7043
2002-2003		217	3841	7312
2003-2004		388	4293	7450
2004-2005	Ed. précoce et préscolaire	582	8056	7673
2005-2006	EP – ES/EST	657	10553	8091
2006-2007		700	12300	



Cet accroissement des formations et des inscriptions constitue un développement de la charge en travail et des besoins en infrastructures évidents ont amené les responsables à réfléchir sur une extension de celles-ci. Un projet de délocalisation à Mersch est prévu pour 2011.

Le tableau suivant démontre l'urgence d'un investissement dans les ressources humaines et les infrastructures afin de pouvoir garantir un service de qualité.

Une augmentation exponentielle en 10 ans (voir détails et graphique ci-dessus):

Année scolaire	Nombre de cours	Nombre d'inscriptions	Total personnel 'formation continue'			Infrastructures (salles de formation)
			<u>Coordination</u> Statut : prof.chargé/e /s de mission	<u>Secrétariat</u> Statut : employées		
					Statut : travail temporaire (Mises au travail et étudiant/e/s)	
1997-1998	57	1.210	1	1	0	0
2006-2007	700 → + 1.228%	12.300 → + 1.016%	2 → + 100%	2 → + 100%	MAT : 3 CAT : 8 Tr.handicapé : 1 Etudiant/e/s : 7	3 (+ 15 salles du CLL pendant les week-ends)

Défis 2004-2007

A. La formation continue en tant qu'instrument de mise en œuvre de la réforme en matière d'enseignement par compétences.

En ce qui concerne la mise en œuvre du plan d'action 2007-2009 en vue d'un réajustement de l'enseignement des langues et d'un enseignement par compétences, les réformes en cours reflètent un développement de l'enseignement. Pour accompagner l'implémentation du PAL, les responsables de la coordination de la formation continue ont conçu le concept 'Andiamo' (www.formation-continue.lu > Espace programme > Archives), demandé et validé par le groupe de pilotage du PAL.

Ce concept a permis d'agencer les formations continues en tenant compte, d'un côté des décisions politiques qui définissent les balises pour l'avenir et, de l'autre côté de la réalité actuelle dans les établissements scolaires. Ainsi, une approche participative est de mise en vue de répondre au mieux aux besoins locaux pour amorcer et soutenir les processus de développement de l'enseignement. Ainsi, plusieurs dispositifs de formation continue ont été proposés pour répondre au mieux aux spécificités locales.

1. Enseignantes et des enseignants de langues : les enseignants et enseignantes sont initiés:

- au Cadre européen commun de référence pour les langues (CECR)
- au Portfolio européen des langues (PEL)
- à un enseignement par compétences centré sur l'élève
- aux concepts d'évaluation (évaluation formative/sommative, auto-évaluation).

2. Enseignantes et des enseignants des branches non-linguistique: les enseignants et enseignantes sont initiés:

- à un enseignement des langues par immersion
- à un enseignement par compétences centré sur l'élève
- aux concepts d'évaluation (évaluation formative/sommative, auto-évaluation).

Bilan pour l'année scolaire 2006-2007 : dans le cadre du concept Andiamo, 86 formations continues ont été organisées à la carte. Elles ont généré 1566 participations.

B. Plusieurs projets sont en cours et contribuent à la qualité scolaire moyennant la professionnalisation du métier d'enseignant/e.

B1. Le projet pilote 'SLF (selbstregulierte Lehrer/-innen/-fortbildung)', prévu pour les années scolaires 2005-2006 et 2006-2007 en coopération avec l'Université de Salzbourg, vise notamment:

- à soutenir les personnels de l'enseignement moyennant un plan de formation individuel basé sur un autodiagnostic des besoins
- à favoriser la coopération des enseignantes et des enseignants engagés dans le projet moyennant des évaluations mutuelles, des échanges de pratiques et des formations continues locales
- à analyser l'efficacité des activités de formation continue et à adapter le cas échéant le dispositif national.

Au projet participent les enseignantes et les enseignants des établissements scolaires suivants : LAML , LTA, LTAM, LTB, LTETT, LTJBM.

B2. Le projet 'SchiLW' (schulinterne Lehrer/-innen-Weiterbildung), réalisé en coopération avec la 'Pädagogische Hochschule' de Zurich, vise:

- à accompagner les établissements scolaires dans l'élaboration d'un plan de formation continue en tenant compte des spécificités locales ;
- à favoriser le transfert des plus-values pédagogiques développées en formation dans la pratique professionnelle au quotidien.

Les établissements scolaires suivants participent depuis l'année scolaire 2005-2006 au projet : LAML , LTA, LTAM, LTB, LTJBM, LTPS. Un deuxième groupe a commencé en juillet 2006 regroupant des écoles primaires, des lycées et lycées techniques . Pour assurer l'élaboration et la mise en œuvre des dispositifs de formation continue une déléguée et un

délégué ont été formés. Des réunions inter-écoles assurent un échange d'expériences et permettent le développement du projet.

L'évaluation, la publication des résultats et une analyse de la transférabilité de ces projets locaux à l'ensemble des établissements scolaires sont prévues.

Promotion de la santé

Le SCRIPT a poursuivi ses activités dans ce domaine selon les principes de la charte d'Ottawa (approche holistique basée sur la salutogenèse, la participation, l'égalité et l'équité, le travail en réseau, l'empowerment, ...) qui ont été et sont appliqués de façon systématique dans tous les projets ayant trait à la santé.

Les phénomènes de violence et de toxicomanie étant considérés comme l'expression d'un sentiment de mal-être contre soi-même ou contre autrui, la prévention s'inscrit dans le cadre général de la promotion de la santé qui porte sur plusieurs éléments:

- des campagnes de sensibilisation (élèves, personnel des écoles, parents) ;
- des projets d'innovation dans les écoles ;
- la formation continue du personnel enseignant, dirigeant et psycho-socio-éducatif ;
- la documentation.

Une coopération internationale régulière est assurée au sein du réseau européen des écoles promotrices de la santé, action tripartite sous la tutelle de l'Organisation mondiale de la Santé, du Conseil de l'Europe et de la Commission des Communautés européennes.

La politique commune de prévention et de remédiation lancée en 2006 a été poursuivie en 2007. Le ministère participe à un comité interministériel qui réunit des responsables des ministères de l'Éducation nationale et de la Formation professionnelle, de la Famille et de l'Intégration, de la Santé et des Sports et qui a pour mission de mettre en œuvre le plan d'action « Gesond iessen, méi bewegen » en concevant et en initiant des campagnes de sensibilisation et d'information, en mettant en place un dispositif d'évaluation de ce plan d'action, en prenant des initiatives et en proposant des projets aux instances publiques. En 2007, les projets « Meng Klass leeft e Marathon » dans l'enseignement primaire et « Mir lafen an d'Zukunft » dans l'enseignement post-primaire ont eu lieu.

« Schoulsportdag 2007 »

Les écoles de Born et de Dudelage étaient les lauréats du concours organisé à l'occasion du « Schoulsportdag 2007 ». Cette édition était placée dans le cadre du plan d'action « Gesond iessen, méi bewegen ».

Éducation aux médias

Élaboration d'un concept en éducation aux médias

A la suite d'une journée sur l'éducation aux médias en 2006, un groupe de travail "Education aux médias" a été lancé pour élaborer un concept cohérent dans ce domaine. En 2007, le groupe de travail a élaboré une ébauche de concept qui sera finalisée et publiée en 2008.

Presse à l'école

Le dossier "Presse à l'école" a été confié à plusieurs enseignants afin de le tester sur le terrain. Il sera revu et actualisé après la phase de test et sera publié définitivement à la rentrée scolaire 2008/2009.

Éducation morale et sociale (EMS), formation morale et sociale (FMS) et éducation à la citoyenneté démocratique, aux droits de l'Homme, au dialogue interculturel et interconfessionnel (ECD/DH)

Le Conseil de l'Europe a invité les pays de l'Union européenne à une révision de leur offre scolaire en matière d'éducation à la citoyenneté, aux droits de l'Homme, au dialogue interculturel et interconfessionnel.

Le Luxembourg, avec toute la richesse de sa diversité culturelle, s'interroge depuis quelques années sur les programmes actuels en matière d'éducation au vivre ensemble et au respect des autres ainsi que sur la formation initiale et continue des enseignants dans le domaine de la morale non confessionnelle.

Le plan cadre « Philosophie pratique » de la Formation morale et sociale, actuellement en vigueur dans l'enseignement secondaire et secondaire technique, est en voie d'adaptation pour le primaire en tant que programme ECD/DH visant à promouvoir une *culture* de la démocratie, de la paix, le développement d'une citoyenneté active, coopérative, responsable. Dans ce curriculum, les religions et les idéologies ont leur place et sont traitées comme phénomènes anthropologiques et culturels.

Les socles de compétences en matière d'EMS/FMS/ECD/DH sont rédigés.

Des maisons d'édition spécialisées en matériel didactique pour les cours d'éthique, normes et valeurs, philosophie pratique, etc ont été contactées en 2007 pour une coopération dans la création de manuels thématiques sur la spécificité de la société luxembourgeoise.

L'offre de formation continue en matière de philosophie pratique vient d'être complétée par une formation initiale en 2007.

Les actions culturelles et éducatives dans les écoles et lycées

Dans le cadre de « Luxembourg et Grande Région, Capitale européenne de la Culture 2007 », le ministère avait une collaboration fructueuse avec l'équipe de « Luxembourg 2007 ». Il s'en suivait que la publication annuelle du ministère sur les activités culturelles offrait un nombre encore plus élevé de manifestations culturelles, concerts éducatifs, représentations théâtrales qui, de nouveau, ont connu un grand succès.

La collaboration avec les institutions culturelles comme le Centre culturel de rencontre Abbaye de Neumünster, la Philharmonie et la Rockhal a été poursuivie voire intensifiée et une première journée de réflexion sur les activités culturelles à l'école a été organisée ensemble avec le Ministère de la Culture, de l'Enseignement supérieur et de la Recherche au mois de juin.

Journée européenne des langues

Le 26 septembre 2007, le ministère a publié et distribué dans le cadre de la Journée européenne des langues, un livre de cuisine multilingue "24 kulinarisch Entdeckungen" aux élèves de la 6e année d'études primaires de Bettembourg. Le livre a été spécialement élaboré et édité par le ministère pour célébrer la Journée européenne des langues 2007 et répond, tout comme les actions réalisées les années précédentes, à l'objectif de valoriser la diversité linguistique dans notre pays et dans les écoles luxembourgeoises.

L'évaluation du système éducatif

Publication d'un cadre de référence

Un cadre de référence sur le pilotage du système éducatif visant l'amélioration de la qualité par les socles de compétences et l'évaluation des acquis scolaires a été publié en 2007. Ce papier stratégique arrête les grandes orientations que le ministère entend poursuivre dans les prochaines années. La méthodologie nouvelle du pilotage consiste en un passage d'un système fortement centralisé vers un système guidé et décentralisé en dotant les écoles de plus d'autonomie et en prenant en compte les résultats de performance des écoles.

L'amélioration de la qualité devient dès lors un objectif permanent poursuivi par chaque communauté scolaire. Les instruments de pilotage se déclinent en quatre domaines :

- évaluation de l'efficacité du système éducatif dans le contexte international ;
- évaluation des acquis scolaires en tenant compte des socles de compétences ;
- création d'une agence pour le développement de la qualité de l'enseignement dans le cadre de la réforme du SCRIPT;
- publication d'un rapport quinquennal sur l'éducation en collaboration avec l'Université du Luxembourg.

PISA

Les résultats nationaux de la troisième enquête PISA (Programme for International Student Assessment), dirigée par l'OCDE, ont été évalués et publiés par le SCRIPT. L'étude mesure les compétences fondamentales des élèves de 15 ans dans les domaines de la lecture, des mathématiques et des sciences, qui sont essentielles pour un apprentissage tout au long de la vie. Au-delà de ces compétences, l'étude relève les aptitudes, les stratégies et les motivations de l'apprentissage. Au Luxembourg tous les élèves de cet âge fréquentant l'ES/EST et deux écoles privées non subventionnées par l'État ont participé à l'étude. Pour l'exploitation des données, une coopération entre le SCRIPT et l'Université du Luxembourg a été établie.

PIRLS

L'école primaire luxembourgeoise a participé en 2006 à l'étude PIRLS (Progress in Reading Literacy Survey). Celle-ci est conduite sous la responsabilité de « l'International Association for Evaluation of Educational Achievement » (IEA). Tous les élèves de la 5^e année d'études de l'enseignement primaire ont répondu à deux épreuves de lecture en langue allemande. Les élèves, leurs parents et leurs enseignants ont également été invités à répondre à des questionnaires en relation avec la lecture. Un rapport national a été rédigé et publié en 2007 par un consortium international composé d'experts nationaux et internationaux.

La procédure d'orientation primaire-post-primaire

Tout comme les années précédentes, l'orientation du primaire vers le post-primaire s'est effectuée sur la base d'épreuves standardisées dans toutes les classes de la 6^e année d'études de l'enseignement primaire. Le service SCRIPT est responsable pour la création et l'analyse statistique des épreuves.

En 1996, avant la mise en place de la nouvelle procédure d'orientation, le Luxembourg et l'Irlande étaient les seuls pays de l'Union européenne à avoir maintenu l'examen d'admission réglant le passage de l'enseignement primaire vers l'enseignement post-primaire. Après plusieurs années de fonctionnement un bilan de la nouvelle procédure a été fait. Celui-ci a été publié en avril 2007. Une modification de la procédure d'orientation a été proposée aux partenaires scolaires au mois de juillet. Sur base des avis récoltés, l'actuelle procédure demeure stabilisée pour le moment.

Les épreuves communes à l'EP et à l'ES/EST

Au niveau de l'enseignement primaire, une épreuve en allemand a été administrée à 164 élèves issus de 11 classes de la 4^e année d'études (Test "Astrid Lindgren"). 56 élèves entre eux ont été identifiés comme ayant déjà participé à une épreuve en allemand dans la classe de 2^e année d'études en 2005 (Test "In meinem Haus"). Une équipe de l'Université de Trèves va évaluer les développements longitudinaux dans les domaines "de l'acquisition du langage écrit et de l'orthographe".

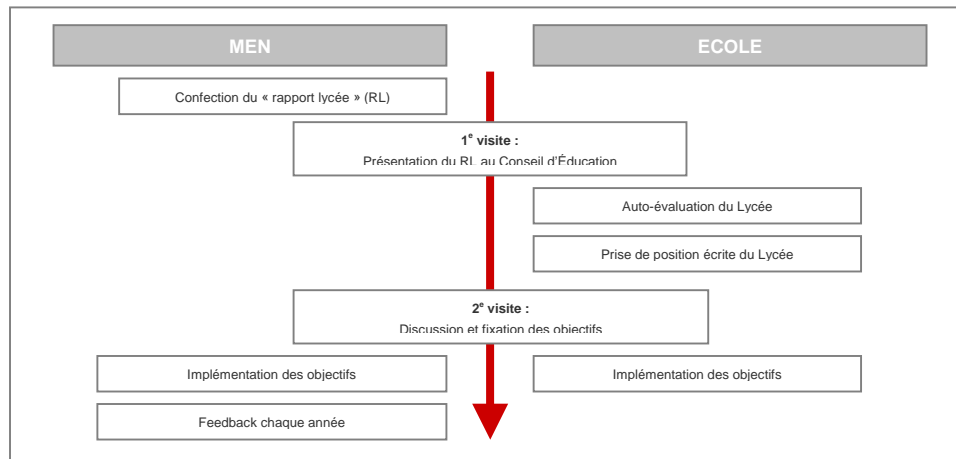
Au niveau de l'enseignement secondaire, des épreuves communes (mathématiques) ont été administrées dans toutes les classes de 5^e ES / 9^e EST. La saisie des données et le feedback des résultats ont été réalisés via réseau informatique.

Le protocole d'action Qualité Scolaire (PAQS)

L'évaluation externe et interne des lycées publics est mise en œuvre, depuis janvier 2005, sous la dénomination de « Protocole d'action Qualité Scolaire » (PAQS). L'évaluation externe commence par un diagnostic et un bilan dressés, par une équipe d'évaluateurs du ministère, dans un « rapport lycée ». Le rapport lycée rend compte des ressources humaines et matérielles engagées par le ministère et l'établissement, des projets d'établissement et d'innovation auxquels participent les lycées ainsi que des résultats obtenus en langues et en mathématiques dans les épreuves communes et au cours des trois trimestres de l'année écoulée. Le rapport est ensuite soumis à l'avis et aux commentaires des Conseils d'Éducation. Les établissements sont invités à faire leur évaluation interne et à prendre

position vis-à-vis du ministère dans un délai d'environ un mois. Pour des raisons techniques, les visites d'information des établissements ont été reportées à la mi-mai 2007. Dans neuf établissements (LAML, LNW, LTA, LTAM, LTB, LTETT, LTJBM, LGE et LHCE), des objectifs communs à atteindre sont ensuite fixés et consignés dans un « protocole d'action qualité scolaire ». La mise en œuvre, sur 3 ans, de ces objectifs est contrôlée de manière conjointe par la direction de l'établissement et le département du ministère. Les établissements ayant débuté en janvier 2007 sont : LCD, LCE, LGL, LRSL, LTNB, LTL ainsi que LTMA.

Déroulement du PAQS



Coopération avec l'Université du Luxembourg

Une convention cadre a été signée avec l'Université du Luxembourg. A travers cette convention les différents projets de collaboration avec les différentes unités de recherche de la Faculté des Lettres, des Sciences humaines, des Arts et des Sciences de l'éducation (FLSHASE) sont explicités et les tâches afférentes du ministère et de la FLSHASE sont définies. Un comité de pilotage veille à la bonne marche des projets.

Les projets d'innovation pédagogiques

Matériel didactique dans l'enseignement primaire

Les manuels scolaires qui ont été révisés au cours de l'année 2007 sont l'abécédaire MILA et le « Sprachbuch » pour la 5^e année primaire. Les travaux sont toujours en cours.

Un groupe de travail a élaboré un nouveau livre de chants qui a été publié lors de la rentrée 2007-2008. Un deuxième tome est prévu pour la rentrée 2008-2009.

De plus, un recueil de textes fonctionnels en allemand a été élaboré pour le cycle III. Ce nouveau « Leseluchs » sera disponible au printemps 2008.

Mobilité et Sécurité sur la Route

Le projet pédagogique multidisciplinaire « Mobilité et Sécurité sur la Route », fait partie intégrante des horaires et programmes des classes de 5^e / 9^e, respectivement 3^e / 11^e. Il est composé de deux volets :

- la partie théorique est axée sur du contenu multimédia en ligne et est élaborée par des enseignants en étroite collaboration avec le Ministère des Transports et d'autres acteurs nationaux et internationaux spécialistes en la matière. La plate-forme Internet (www.msr.lu) répond à la demande formulée par la communauté scolaire entière. Le contenu offert est destiné à être utilisé de manière transversale dans la plupart des branches des classes-cibles, même au niveau de l'école primaire ;
- la partie pratique offre des événements de sécurité d'une durée de deux heures, qui sont organisés annuellement dans tous les lycées du pays.

MySecure-IT ! – www.mysecureit.lu

Le Ministère organise, en collaboration avec le Ministère de l'Économie et du Commerce extérieur, des séances de sensibilisation sur la sécurité sur Internet pour les classes de 7^e dans tous les lycées du Luxembourg. Des spécialistes en sécurité informatique, assistés par des enseignants qui assurent le volet pédagogique, présentent en langue luxembourgeoise (ou française sur demande) une série d'exemples concrets de dangers potentiels liés à Internet et présentent également aux élèves des codes de bonne conduite. Pour permettre aux jeunes d'étudier à fond ce sujet, une documentation est distribuée aux élèves. Les sites Internet www.mysecureit.lu, www.lusi.lu et www.cases.lu sont à la disposition du public intéressé et sont régulièrement mis à jour.

Les projets d'école

Depuis 1998, les communautés scolaires du préscolaire et du primaire ont la possibilité d'initier un projet d'innovation pédagogique, intitulé « Projet d'école ». Les expériences internationales et la recherche en éducation montrent que les projets d'innovation pédagogique constituent une entrée efficace pour développer la qualité au sein des communautés scolaires locales. Les projets ont des finalités et des envergures différentes et répondent toujours à des besoins locaux. Un groupe d'accompagnement réunissant des représentants du monde syndical, du ministère et des responsables des communes a été créé en 2005.

Les projets d'école actuellement en cours sont groupés thématiquement :

Création d'écoles de type « Ganzdagsschoul »

Projet « École Jean Jaurès »

L'école Jean Jaurès est un projet pilote d'une école à journée continue qui a été initié par le ministère de l'éducation nationale et la Ville d'Esch-sur-Alzette. Cette école qui se veut un espace de vie, un lieu où les périodes de travail, de temps libre et de repos se succèdent dans la continuité et où apprendre et vivre sont deux concepts étroitement liés, a ouvert ses portes à la rentrée 2006 lors de laquelle elle a accueilli 90 élèves regroupés en trois cycles, le cycle IV ne comprenant pour cette première année scolaire que la 5^e année d'études. À partir de la rentrée 2007, l'école a accueilli une quinzaine d'élèves supplémentaires et l'équipe pédagogique se compose désormais de 9 enseignants et de 6 éducateurs. Les demandes d'admission à l'école ont été nombreuses et démontrent la qualité de l'enseignement et de l'accueil des enfants. Une convention pour l'évaluation du projet pilote a été signée avec le CESIJE.

Projet « Eis Schoul »

Un groupe de travail a été chargé de développer un concept d'une école à journée continue au niveau de la Ville de Luxembourg. Dès septembre 2006 le groupe de travail mis en place au sein du ministère a associé des membres de la future équipe multi professionnelle et des enseignant(e)s/chercheur(e)s de l'Université de Luxembourg. Ils ont élaboré le concept d'une école qui fonctionne suivant le principe de la pédagogie inclusive et ils ont défini comment et dans quelle mesure tous les acteurs et actrices interviennent à cette école. Le groupe de travail rassemble des enseignant(e)s, des éducatrices et éducateurs, des psychologues, des chercheur(e)s, des étudiant(e)s et des parents qui partent du postulat d'éducabilité que tous les êtres humains sont capables d'apprendre si le désir d'apprendre est cultivé, préservé, relancé. L'échec scolaire et l'exclusion sociale ne sont pas considérés comme incontournables. Le projet de loi légitimant cette école étatique a été déposé en 2007.

Transition éducation préscolaire/école primaire

- « Schoul ID » à Berchem vise la collaboration au sein d'une école, une transition plus harmonieuse entre le préscolaire et le primaire par l'organisation d'activités communes et la création d'un cycle d'apprentissages fondamentaux au niveau de l'enseignement primaire. Les nouveaux locaux ont été inaugurés en avril 2007. L'équipe pédagogique a pu participer activement au projet architectural permettant

une adaptation des locaux aux besoins pédagogiques du projet. Une brochure décrivant le projet et son développement a été publiée à cette occasion.

- « Tutti-Frutti vun 3 – 6 Joer » à Wiltz organise des ateliers communs, une observation du développement d'enfants et élabore des cahiers de compétences.
- Les centres d'apprentissage à Bettembourg
Ce projet vise à offrir des structures spéciales d'appui aux enfants en difficulté d'apprentissage, ou présentant des troubles du comportement. Les enfants sont, selon leurs besoins dans certaines branches d'enseignement ou pour certains types d'activités accueillis dans les centres d'apprentissage où ils sont pris en charge de façon individuelle et systématique.

Prévention de troubles de comportement

- « Classe espace » à Differdange. Les enfants agressifs et présentant des troubles de comportement sont pris en charge par une équipe pédagogique spécialisée.
- « Co – ensemble – zesamen » à Weiswampach. Le projet vise une coopération intra- et interclasses, la création d'une identité scolaire et le développement d'équipes. Le projet de Weiswampach a été soigneusement documenté et publié en été 2007 sous forme d'une brochure, distribuée à l'ensemble de la communauté scolaire.
- "Mat Verstand ouni Fauscht" à Bascharage – vise à prévenir et à réduire les comportements impulsifs et agressifs des enfants et à améliorer leur comportement social.
- Le rapport d'évaluation final du projet « Prima!r » a été présenté en août 2007. Le projet Prima!r a visé à renforcer les compétences sociales et émotionnelles des enfants afin de les outiller au mieux pour affronter les défis que pose la vie quotidienne en groupe que ce soit à l'école ou ailleurs. L'université de Brême, partenaire scientifique du projet a publié le rapport final et les conclusions du projet en été 2007. Les interventions de spécialistes auprès des enfants du préscolaire et de la première année scolaire ont clairement eu comme résultat une diminution de problèmes émotionnels, de comportements problématiques et les enseignants rapportent qu'ils rencontrent beaucoup moins de conflits parmi les enfants. Les cours offerts pour les parents, leur apprenant à adopter des attitudes correctes face aux comportements sociaux et émotionnels de leurs enfants, ont également connu du succès.
- « Ale Lycée » à Esch sur Alzette promeut la holistique, la différenciation et l'éducation à la responsabilité sociale.

Découverte de la nature en vue d'un éveil aux sciences et de la promotion d'un comportement respectueux de la nature

« Natur erliewen an der Schoul » à Lorentzweiler. Ce projet d'école, a pour objet une éducation à l'environnement liée à la nature, avec pour but de développer chez les enfants la motricité, l'intelligence, les émotions, les liens sociaux et la culture. Il se veut une forme d'apprentissage « intégral », qui doit permettre aux enfants de :

- faire la connaissance de leur environnement naturel et culturel ;
- comprendre les particularités de leur région et l'influence de l'homme sur la faune et la flore ;
- vivre et agir avec une plus grande conscience de leur environnement naturel et culturel, donc de manière plus responsable, et contribuer au développement durable ;
- tisser un lien émotionnel avec tous les êtres vivants.

Le rapport final de l'évaluation du projet a été présenté en juin 2007. Les objectifs du projet ont été atteints.

Le centre de documentation et le serveur web

Le centre de documentation pédagogique, inclus dans le centre de documentation pédagogique et de formation continue (CDPFC) assure la mise à disposition d'un fonds

documentaire croissant au personnel enseignant et socio-éducatif. Le nombre de lecteurs/trices et de prêts continue à augmenter.

	Nouvelles inscriptions lecteurs	Nouvelles inscriptions lectrices	Prêt(s)
2004	16	18	62
2005	22	57	354
2006	31	76	706
2007	35	85	921

Le centre de documentation du SCRIPT a participé, via des expositions d'ouvrages, à la « 4e rencontre internationale pédagogie & psychologie » sur le thème « Dyslexie : zwischen Mythos und Wirklichkeit », ainsi qu'à la journée pédagogique « Vers une vie en classe sereine et harmonieuse par des mesures de différenciation », organisée conjointement par le Collège des Inspecteurs et le SCRIPT. Il continue également à exposer des ouvrages resp. établir des bibliographies thématiques pour des cours de formation continue.

Le serveur web

Les informations concernant les projets d'école et les publications du service ont été mises à jour.

SCRIPT – RELEVÉ DES PROJETS

Matériel didactique pour l'enseignement primaire

Groupe de travail	Chef de projet	Produits attendus	Échéance
MILA	Pierre Reding	Révision et adaptation du matériel existant	1 ^{ère} partie : Rentrée 07-08 2 ^{ème} partie : Rentrée 08-09
Deutschbücher 4. Zyklus	Peter Kühn	Sprachbuch 5. Schuljahr Leseluchs – Sachtexte für den 3. Zyklus	Rentrée 08-09 Printemps 08
Mathematikus 1	Jos Bertemes	Manuel de mathématiques	Rentrée 08-09
Mathematik 6	Camille Mathay	Traduction du manuel existant	Rentrée 07-08
Lidderbuch	Marc Weydert	Version provisoire avec 2 ^e sujet : « Déierelidder »	Rentrée 08-09
Histoire 5 ^e /6 ^e	Théo Krier	Traduction des résumés en cours Adaptation de la version provisoire	Rentrée 07-08
Géographie	Robi Brachmond	Traduction pour les cours intégrés	Rentrée 07-08
Projets transdisciplinaires	Claude Sevenig	Brochure à projets transdisciplinaires pour le degré supérieur. Sujets issus de l'histoire et de la géographie, mis en relation avec les autres branches scolaires	Rentrée 08- 09 ?

Lies a fléi	Pierre Reding	Documentation supplémentaire pour « Lies a fléi »	Rentrée 08-09
Musik2 – Das Spiel mit dem Klang	Martin Straus	Cds + Documentation supplémentaire	Rentrée 07-08 Rentrée 08-09

Autres projets relatifs à l'éducation préscolaire et à l'enseignement primaire
 Socles de compétences, constitution d'épreuves
 Révision générale du plan d'études
 Plan-cadre éducation préscolaire
 Élaboration/étalonnage des épreuves communes aux degrés inférieur et moyen
 Évaluation de la pratique de l'enseignement ouvert et de la « Wochenplanarbeit »
 Schoulsportdag
 Schengen-Schoul
 Sproochendag
 Kannertheateratelier
 Rencontres pédagogie et psychologie
 Jeunesses théâtrales
 Jeunesses musicales
 Atelier Théâtre de Marionettes
 Maach Mat(h)
 Cycles d'apprentissage et Team-Teaching
 Promotion de la lecture
 Virlies-Concours

Liste des projets d'école de l'enseignement primaire et de l'éducation préscolaire
 Bascharage (2006-)
 Berchem (2006-)
 Differdange (Classe espace)(2006-)
 Esch-Alzette (Ale Lycée)(1999-)
 Ettelbruck
 Hesperange (2002-)
 Lenningen/Canach (2004-)
 Lorentzweiler (2001-)
 Mamer (2006-)
 Rodange/Petange
 Steinsel
 Weiswampach (2004-)
 Wiltz (2004-)
 Wincrange (2004-)

Matériel didactique (enseignement post-primaire)
 Grammaire française
 Support de cours classes 10e à 13e TG/CG/TIF
 Manuel d'histoire bilingue pour le cycle inférieur de l'EST
 Vie 3 (survival kit)
 Manuel d'éducation civique
 Matériel pour le cours de communication professionnelle
 Mise à jour manuel d'instruction civique
 Manuel de logique formelle
 Modules didactiques au préparatoire
 Support de cours d'info classes de 10e à 13e
 Manuel d'éducation musicale
 Finalisation, révision et adaptation des supports de cours d'ECOEN (10 CM et 11 CM) et d'ECOPO (12 CG/CC et 13 CG/CC)

Finalisation du cours d'ECOGE 12e, Intégration méthodologique du tableur, élaboration d'applications on-line interactives en complément du manuel
Matériel pour le cours de communication professionnelle ComProf

Projets relatifs à l'ES

Intégration TIC cycle supérieur (TIC-ES-SUP)

Accompagnement des changements pédagogiques dans l'enseignement des mathématiques

Physics on stage

"Projet « Droits de l'homme »

Team-teaching IVe

Projets relatifs au cycle inf. de l'ES/EST

Orientation des classes

Échanges de bonnes pratiques / Réseau d'échange de pratiques

Épreuves communes

Coordination ALLET et élaboration de matériel didactique pour ces classes

Coordination des échanges franco-allemands

Élaboration d'un concept en infrastructure sportives dans l'enseignement secondaire et l'enseignement secondaire technique

"Projet ""régime préparatoire"" - coordination"

"Plan-cadre pour le cycle inférieur - Coordination du projet pilote "cycle inférieur" (PROCI)

Projets de l'EST-cycles moyen et supérieur

Réforme régime technique

Nouveaux programmes directeurs pour la formation du technicien et du CATP division administrative et commerciale

Révision des profils professionnels et des programmes directeurs de la formation de mécanicien automobile

Projet PROF des formations artistiques de l'EST

Projet Solidworks

Réforme de la formation du technicien: économie politique

Réforme de la formation du technicien: gestion d'entreprise

Réforme de la formation du technicien: mise en œuvre de l'entreprise d'entraînement

Réforme de la formation du technicien: comptabilité

Réforme de la formation professionnelle: domaine de la mécanique et de la maintenance automobiles et de la carrosserie

Réforme de la formation professionnelle: domaine du commerce, de l'information, de la gestion et de la logistique

Établissement du profil professionnel de la formation des gestionnaires en logistique (LTB) -

Réforme de la formation professionnelle: domaine du génie civil, de la construction et de la fermeture, du parachèvement et de l'aménagement intérieur et de l'entretien des bâtiments

Génie civil: élaboration d'un profil de formation et d'un programme directeur pour les formations de techniciens

Réforme de la formation professionnelle: Domaine professionnel de l'agriculture, de l'horticulture et de l'environnement naturel

Réforme de la formation professionnelle: Domaine professionnel de l'hôtellerie, de la restauration, de l'alimentation et du tourisme

Réforme des programmes de formation en peinture

Usine-école

Projet d'innovation pédagogique PRACLI (LTPS)

Mise en place des modules et programme pour une classe pilote

Horaire et programmes pour une XOAP sur base de la méthodologie PROF

Horaire et programmes pour une X2AV sur base de la méthodologie PROF

Groupe de travail Mikrocontroller

Gestionnaires de programmes, responsables pour la coordination et le développement d'actions portant sur la promotion de l'esprit d'entreprise dans l'enseignement primaire et l'enseignement secondaire

Formations horticoles: élaboration d'un profil de formation et d'un programme directeur pour les formations de techniciens

Élaboration d'un concept pour la réforme de la formation des infirmiers et pour démarrer les travaux du programme directeur

Élaboration des programmes pour la classe T3EC / Évaluation des programmes de la classe T1EL

Développement d'un outil de gestion informatisée des modules, complémentaire à UNTIS et au « fichier élèves »

Intégration NTI cours géo (EST-géo)

Révision des profils professionnels et des programmes des formations artistiques EST-PROF-artistique

Révision des profils professionnels et des programmes des formations horticoles

Révision des profils professionnels et des programmes des formations génie civil EST-PROF-génie civil

Élaboration de leçons-types pour le cycle inférieur (LecTypAll)

Développement scolaire

Accueil-Tutorat-Orientation

Développement de l'école – concept

Prävention von Schulverweigerung (Projets pour élèves en difficultés) (Classe-relais)

Évaluation formative

Accompagnement projet pédagogique pour nouveaux étab. Es

Appui/remédiation en ligne

Accompagnement du développement scolaire du Centre de Logopédie)

MSR – Mobilité et sécurité sur la route

Sécurité dans l'utilisation des TIC (MysecureIT)

Introduction du Bac International au LTC/préparation au AL

Projets d'innovation et de recherche

Luxemburger Modell zur Prävention aggressiven Verhaltens (Prima!r)

Ganztagschoul Esch

PIRLS

PISA

Eis Schoul

NorTIC

Projet TIC à l'est du pays (en analogie avec le NorTIC)

Mise en œuvre du projet d'une école-pilote – journée continue (Neie Lycée)

Évaluation du projet « Objectif réussite »

PAQS

EBAFLS

Évaluation GTS « Esch »

Promotion de la santé

Éducation à la santé – Festival du film pour jeunes Hautnah

Éducation à la santé – concours prévention Sida

Éducation à la santé – concours Mission Nichtrauchen

Grandir dans bien-être

O-Limp

Forum fir e Gesond Klima an der Schoul

Bewegte Schule

Jeunes et Créativité

Médiation scolaire

D'Schoul um Wee
D'Schoul op der Sich
Mitten im Leben
Avanti (classes de 7e)
Schoule fanne sech
Klasse fanne sech
Kanner fanne sech
Europa Agenda 2008-2009
Réseau des Écoles-santé

Éducation à l'environnement
Mise en réseau de fermes pédagogiques
Éveil à l'utilisation raisonnable des ressources énergétiques

Éducation aux médias
Développement d'un concept « éducation aux médias »